



Envoyé en préfecture le 06/05/2026  
 Reçu en préfecture le 06/05/2026  
 Publié le 7 mai 2026  
 ID : 029-212902506-20260428-CM2026\_022-DE

**Conseil Municipal du 28 avril 2026  
 Extrait  
 du registre des délibérations**

**Présidente : Mme Marie JAOUEN  
 Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Mr Yves LÉVÉNEZ**

Date de la convocation : **15 avril 2026**

Affichage de la convocation : **15 avril 2026**

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-HERNIN s'est réuni le mardi 28 avril 2026 à 19h00, en nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de Madame Marie JAOUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	13
Représentés	00
Prenant pas part au vote	00
Votants	13

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants** : Valérie DOUCEN, Amélie DUPIRE, Maëla GOURVENNEC, Thibaut Quentin HOURMAND, Marie JAOUEN, Erwan LE BIHAN, Sabrina LE DUFF, Yves LÉVÉNEZ, Gérard PRÉTÉ, Luna QUEMENER, Guillaume RIOU, Gillian SALHI, Muriel SCHWARTZ.

**Etai(en)t représenté(s)** : -

**Etai(en)t absent(s)** : Eric LE LOUARN, Clément LOSTANLEN.

**Délibération CM 2026\_022  
 Election d'un président de séance pour l'approbation des comptes financiers uniques 2025**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un président dans les séances où le compte financier unique (CFU) est débattu.

Une candidature est enregistrée : Mme Sabrina LE DUFF

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-14 et L2121-21 ;  
**Considérant** qu'il y a lieu de procéder, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un président pour l'examen et le vote des comptes financiers uniques 2025 ;  
**Considérant** la seule candidature de Madame Sabrina LE DUFF ;

**DÉCLARE** élue Madame Sabrina LE DUFF en qualité de présidente de séance pour l'examen et l'approbation des comptes financiers uniques 2025.

Le Maire,  
 Marie JAOUEN,



Le secrétaire de séance,  
 Yves LÉVÉNEZ